

Le Petit Canadien

Organe de la Société Saint-Jean-Baptiste
de Montréal

SOMMAIRE

- I.— LES OEUVRES DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE Victor Morin.
II.— CHRONIQUE La Rédaction.
III.— LA CORVÉE DE L'ÉRABLE Fr. Marie-Victorin.
IV.— LA CORVÉE DU CIMETIÈRE Abbé Arsène Goyette.
V.— CHOSES DE L'OUEST La Rédaction.
VI.— BIBLIOGRAPHIE * * *
VII.— AU NOUVEAU-BRUNSWICK La Rédaction.
VIII.— POT-POURRI D'ANGLICISMES . La Ligue des Droits du Français.
-

LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

Pièces officielles. — Assemblée annuelle: Rapport de l'Administrateur pour l'année 1916.

Rédaction et administration : 296, rue Saint-Laurent, Montréal.

Abonnement annuel : Canada, Montréal excepté, 50 sous ;
Montréal et Etranger, 60 sous.

Toute demande de changement d'adresse doit être faite par écrit et accompagnée de 5 sous en timbre poste.

Le Petit Canadien paraît vers le 25 de chaque mois; en cas de non-livraison, les abonnés sont priés de présenter leurs réclamations dans les 15 jours.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

Grand aumônier : Monseigneur L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

Président général : VICTOR MORIN, LL. D., notaire, 97, rue Saint-Jacques.

1er Vice-président général : JOSEPH GAUVREAU, D. M., Edifice Dandurand.

2ème Vice-président général : V.-E. BEAUPRÉ, I. C., professeur, 372, rue du Parc
[Lafontaine.

Secrétaire général : J.-B. LAGACÉ, professeur, 836, rue Saint-Hubert.

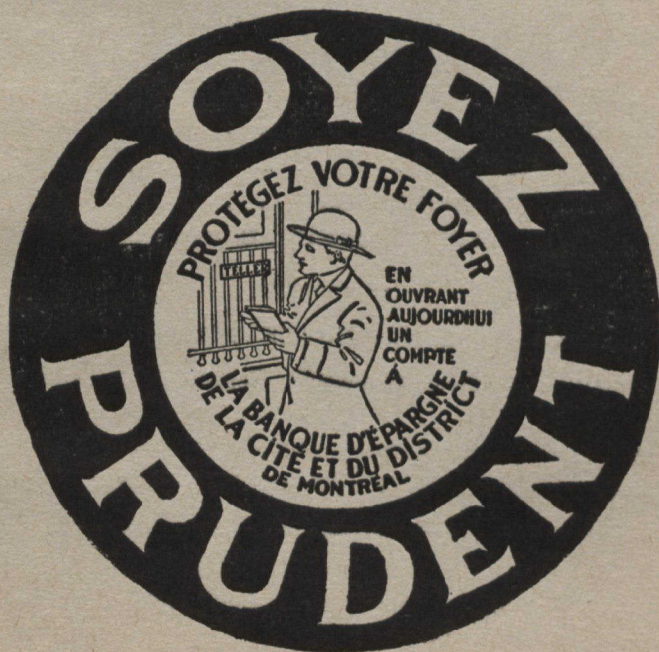
Trésorier général : JOSEPH HURTUBISE, courtier en assurance, 2, place d'Armes.

Directeurs : L'hon. L.-O. DAVID, sénateur, Hôtel de Ville. — E.-P. LACHAPELLE, D. M., 267, ouest, rue Prince-Arthur. — THOMAS GAUTHIER, courtier, 11, place d'Armes. — U.-H. DANDURAND, financier, Edifice Dandurand. — VICTOR DORÉ, professeur, 446, rue Fullum. — GUY VANIER, LL. L., avocat, 97, rue Saint-Jacques. — JOSEPH GIRARD, rentier, 46, ouest, boulevard Saint-Joseph.

Chef du Secrétariat : ARTHUR SAINT-PIERRE, bureau I, Monument National.

Sous-chef du Secrétariat : JOS. DUBAND, bureau I, Monument National.

CORPORATIONS FILIALES DE LA SOCIÉTÉ : Caisse Nationale d'Economie. — Caisse de Remboursement. — Compagnie du Monument National. — Société Nationale de Fiducie.



Le Petit Canadien

ORGANE DE

LA SOCIÉTÉ SAINT - JEAN - BAPTISTE
DE MONTRÉAL

Vol. 14.

MONTRÉAL, MARS 1917.

No 3.

LES ŒUVRES DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

RAPPORT DU PRÉSIDENT-GÉNÉRAL,
Au Congrès du 8 mars 1917

*A Messieurs les Officiers et Membres du Congrès Général
de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.*

Messieurs les Sociétaires,

Le Conseil Général à qui vous avez confié l'administration de la Société Saint-Jean-Baptiste, il y a deux ans, vous remet aujourd'hui son mandat, avec l'espoir d'être trouvé digne de la confiance que vous lui avez témoignée.

Il remercie les officiers et les membres des sections de leur concours éclairé; il se plaît à reconnaître le zèle et l'activité du personnel du bureau-chef; il se félicite de l'appui du public et des journaux qui ne lui ont jamais fait défaut dans les nombreuses occasions où il leur a fait appel en faveur des oeuvres nationales.

I. — Organisation

La centralisation de toutes nos oeuvres au secrétariat-général et leur diffusion dans le public par l'intermédiaire de nos sections ont donné des résultats très satisfaisants.

(A) BUREAU-CHEF. — Notre secrétariat est en pleine activité; le travail de réorganisation est maintenant complété. Nous avons dû augmenter le personnel du bureau en donnant un assistant au chef du secrétariat dans la personne de M. Joseph Durand. Il nous a fallu doubler l'espace destiné à l'administration, et nous avons réalisé le projet dont nous vous avons fait part l'an dernier, d'aménager un salon où les membres de la famille canadienne-française peuvent se réunir pour deviser des intérêts de la race.

(B) SECTIONS. — Nous comptons à la clôture de l'année, 35 sections enregistrées au secrétariat; un certain nombre d'entre elles ont donné des preuves de la plus grande activité, tant dans le recrutement des membres que dans la diffusion de nos oeuvres.

(C) DRAPEAU OFFICIEL. — Nous avons cru qu'il manquait à la Société Saint-Jean-Baptiste un signe de ralliement, et nous avons adopté pour drapeau officiel le projet soumis par la maison Derome, qui reproduit en couleurs bleu, blanc et rouge, les insignes de la Société. Nous invitons nos sections à se procurer ce drapeau qui sera déployé dans nos manifestations à côté des drapeaux officiels du pays.

(D) INSIGNE. — Nous avons cru également qu'il s'agirait à nos membres de se réclamer de leur adhésion à notre Société nationale, en portant habituellement un insigne de la Société. Nous avons fait préparer des dessins à cet effet, et vous serez appelés à vous prononcer sur leur choix au cours de cette séance.

(E) ADMINISTRATION. — Les états financiers de notre administration de la Société Saint-Jean-Baptiste proprement dite et des diverses corporations filiales qu'elle contrôle vous seront soumis par M. le Trésorier Général. Vous serez appelés à les discuter au cours de cette séance.

II. — Œuvres financières

Outre l'administration de ses affaires proprement dites, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, a pour mission d'administrer la Caisse Nationale d'Economie, la Caisse de Remboursement, la Compagnie du Monument National, et la Société Nationale de Fiducie, qui constituent des corporations distinctes et filiales de notre Société.

(A) CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE et CAISSE DE REMBOURSEMENT. — Ces deux institutions continuent leur progression ascendante sous l'ad-

ministration de M. Arthur Gagnon, au point qu'ici, comme au secrétariat de la société, il est devenu nécessaire d'adjoindre un assistant au chef du bureau; M. Lucien Favreau a été nommé à cette fonction.

Nous avons créé de nouvelles classes pour répondre aux besoins et à la demande du public; les calculs scientifiques nécessaires à l'établissement des contributions ont été préparés par M. Beaupré, notre deuxième vice-président général, et vérifiés par un expert des Etats-Unis.

Le terme de vingt ans fixé par les statuts de la Caisse d'Economie pour le service des rentes viagères approche rapidement; il sera du devoir du conseil général que vous élirez à ce congrès de préparer sagement la mise en opération de cette importante disposition.

(B) COMPAGNIE DU MONUMENT NATIONAL. — L'administration de cet édifice accuse une amélioration sensible dans les recettes pour l'année qui vient de s'écouler. Les magasins du rez-de-chaussée et des sous-sols sont loués à des prix avantageux; et les litiges que nous avons avec deux des locataires ont été réglés d'une manière satisfaisante.

Depuis de longues années cependant, la grande salle des fêtes ne produit pas le revenu qu'elle devrait rapporter, car son usage est plus souvent sollicité à titre gracieux pour des fins de charité, que moyennant finance. Le désavantage de n'être pas située au rez-de-chaussée peut compter au nombre des raisons qui empêchent le public de la rechercher, et nos successeurs pourraient peut-être étudier avec profit le projet de descendre cette salle au niveau de la rue, en utilisant l'arrière partie des magasins actuels et en aménageant une entrée convenable sur la rue Saint-Laurent. Si elle doit rester en son lieu actuel, nous recommandons l'exécution de certaines modifications que nous avons déjà suggérées au palier du grand escalier, dans le but d'assurer un dégagement plus facile de la foule.

(C) SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE. — Le projet de fondation de cette société qui avait été inséré dans notre charte, il y a un grand nombre d'années, a été mis à exécution au cours du présent exercice; l'autorisation nécessaire à son fonctionnement et l'organisation que nous en avons élaborée sont de date encore trop récente pour que nous puissions faire plus, à ce Congrès, que mentionner le fait de son existence. Il appartiendra à nos successeurs d'utiliser les pouvoirs que possède cette corporation filiale de notre Société, en y apportant toute la prudence que requiert l'administration des fonds publics.

III. — Œuvres nationales

(A) FÊTE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE. — La célébration de notre fête nationale en 1916, pour être différente des éclatantes manifestations de l'année précédente, n'en a pas été moins productive d'excellents résultats. Celle de 1915, fut la manifestation externe de la vitalité de notre Société, celle de 1916 en a assuré les résultats décisifs par une forte organisation interne.

La messe pontificale à Notre-Dame accompagnée de la distribution du pain bénit suivant l'antique usage de nos pères; le congrès d'Action Française des délégués venus de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, et les réunions patriotiques de la soirée, ont témoigné que la Société Saint-Jean-Baptiste se fait un devoir de garder pieusement les traditions du passé. La fête de 1916 a donc réalisé le triple caractère qu'elle doit avoir: l'acte religieux, l'action pratique et l'élan populaire.

(B) CONGRÈS. — Les congrès de la Société Saint-Jean-Baptiste sont un des plus puissants moyens d'action pour la diffusion de nos oeuvres.

Le congrès tenu, à l'occasion de la célébration de notre fête nationale, les 23 et 24 juin 1916, a réuni des délégués des principaux groupes français du Canada et des Etats-Unis. Chacun nous a fait part de ses besoins, et nous avons devisé ensemble des meilleurs moyens à prendre pour assurer le maintien de nos droits. Comme conclusion pratique de ce congrès, nous avons établi, au secrétariat de la société, un centre de communication et d'action nationales entre les divers groupes de notre race répandus par tout le pays.

Le 9 novembre dernier, nous avons tenu un autre congrès dans le but d'aviser avec les représentants de nos sections aux meilleurs moyens à prendre pour assurer l'efficacité de nos oeuvres. Nous sommes heureux de leur concours et nous comptons sur l'expansion constante de ce puissant moyen d'action au cours des années qui vont suivre.

(C) COURS PUBLICS ET CONFÉRENCES. — Nous avons continué avec plus d'intensité que jamais, l'oeuvre des cours publics du Monument National, et dans le but d'en étendre les bienfaits à un plus grand nombre d'élèves encore que par le passé, nous avons institué quelques-uns de ces cours dans les faubourgs. Les classes ont été suivies cette année par 1,150 élèves inscrits, en outre du public qui se presse aux cours publics d'hygiène, d'histoire de l'art et de géographie qui se donnent le dimanche, et nous sommes heureux de féliciter le directeur des cours, M. J.-V. Desaulniers, de l'efficacité de cet enseignement.

Des conférences publiques ont été données à divers endroits, tant à Montréal qu'au dehors, par les membres du conseil général et par d'autres membres dévoués de notre société. Elles ont toujours paru bien goûtées du public, mais, dans certains cas, l'organisation de ces séances pourrait être préparée un peu différemment, de manière à en faire bénéficier le plus grand nombre d'auditeurs possible:

(D) LES SOIRÉES DE LA SOCIÉTÉ. — Nous avons continué l'oeuvre des soirées mensuelles inaugurées l'an dernier, pour instruire et recréer les membres de notre société et le public.

Ces soirées ont été données dans la salle des fêtes du Monument National et elles ont réuni des auditoires variant de 500 à 1,200 personnes. Des sièges y sont réservés en premier lieu pour les membres de la société, et les autres sont à la disposition du public.

Nous offrons nos remerciements à MM. L.-R. de Lorimier, Edouard Montpetit et J.-K. Foran, qui nous ont fait goûter le charme de leur parole à l'occasion de ces diverses soirées, ainsi qu'aux artistes qui ont rempli la partie musicale du programme. La soirée mensuelle de mars, nous donnera l'occasion d'entendre M. Hector Authier, l'apôtre bien connu de la colonisation, et elle se terminera par une conférence qui se tiendra au salon de la Société entre les principaux amis de cette oeuvre.

(E) CONCOURS HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES. — Les concours historiques offerts par notre Société aux collèges classiques sont maintenant passés à l'état d'institution permanente, et attendus avec intérêt.

Celui de 1916, avait pour titre " Le Miracle Acadien "; les travaux des concurrents embrassaient deux époques distinctes : (a) " Le Martyre d'une Race ", et (b) " La Renaissance Acadienne ". Ce concours a été étendu à tous les collèges de langue française du Canada, et la médaille de la Société a été distribuée en prix aux concurrents.

Nous avons choisi pour sujet du concours de 1917, l'événement politique dont le cinquantenaire sera célébré cette année par notre pays; à cette occasion, les élèves des collèges seront appelés à présenter une étude sur " La Confédération ", aux mêmes conditions que l'an dernier.

Nous avons réuni au bureau-chef les travaux des lauréats de ces concours que nous conserverons et auxquels il sera intéressant de référer plus tard.

Notre premier concours littéraire, offert en 1915, dont le sujet était: " La Croix du Chemin ", nous avait donné des résultats tellement satis-

faisants, que nous en avons institué un second au cours du dernier exercice.

Les littérateurs canadiens ont été invités cette année à présenter des travaux sur cette vieille institution du terroir, désignée sous le nom de " La Corvée ", et nous sommes heureux de dire que les résultats de ce concours sont tout aussi satisfaisants que ceux de l'année précédente, tant par le nombre des concurrents que par la qualité des travaux présentés.

Encouragés par ces résultats, nous avons eu l'ambition de ne pas nous en tenir à la prose; nous avons fait appel aux poètes du Canada, en instituant un concours de poésie, ouvert jusqu'à la fin du présent mois, et qui deviendra également une institution permanente, s'il est couronné du même succès que nos concours littéraires en prose.

Grâce à cette initiative de notre Société, des littérateurs de mérite se sont déjà fait connaître au public, et nous espérons que des poètes inconnus se révéleront aussi à l'occasion de cette nouvelle institution des jeux floraux.

(F) NOS PUBLICATIONS. — Nous vous avons fait part, au congrès annuel de l'an dernier, de notre projet de réunir en un volume les principales compositions du concours littéraire de " La Croix du Chemin ", et ce volume a remporté un succès littéraire et financier (association pourtant rare en notre pays), qui nous a encouragés à suivre la même voie cette année; notre deuxième volume qui portera le titre du concours de cette année, est actuellement sous presse.

Nous sommes en outre à étudier le projet de publier un volume destiné à rappeler à l'enfance les principaux événements de notre histoire en illustrant les faits par l'image plutôt que par de longs récits, car nous croyons que les faits historiques se gravent beaucoup mieux dans la mémoire des enfants lorsque leurs yeux en voient la représentation. Si les frais de publication d'un tel ouvrage sont en harmonie avec les ressources de la Société, nous espérons pouvoir publier cet album au cours de la présente année.

Nous avons également élaboré le projet de publier un volume populaire destiné à faire connaître les plus belles pages de notre histoire, et nous avons engagé des pourparlers à cet effet avec un littérateur de renom qui fera la rédaction littéraire des événements historiques que nous désirons rappeler dans ce volume. Ce projet est déjà en marche depuis plusieurs mois, mais sa réalisation prendra encore un certain temps.

Dans l'exécution de ces entreprises, notre Conseil désire procéder avec toute la prudence voulue, afin d'assurer le succès financier de ces publications en même temps qu'il veut en faire des oeuvres nationales.

(G) LE " PETIT CANADIEN ". — Notre modeste organe officiel des années passées, est en voie de prendre une place enviable parmi nos revues de langue française. Déjà nous annonçons l'an dernier des améliorations dans sa facture matérielle et littéraire, et vous constaterez sans doute avec plaisir que l'abondance des matières nous a portés cette année à en doubler le volume.

Comme ces améliorations ne peuvent se faire sans frais, et que cette revue est précieuse, non seulement sous le rapport littéraire, mais aussi comme moyen puissant de diffusion de nos oeuvres, nous espérons que nos membres apprécieront suffisamment les bonnes choses qu'elle leur apporte pour trouver que la légère contribution demandée à titre d'abonnement, est amplement compensée par l'intérêt grandissant de cette revue.

(H) LES DROITS DE NOTRE LANGUE. — L'appui constant que nous avons donné à ceux qui luttent pour la revendication de nos droits, et principalement pour le maintien de la langue française en ce pays ne s'est pas démenti. Le public qui assistait à la démonstration faite à l'honorable Philippe Landry, à l'occasion de son départ pour l'Angleterre, où il allait défendre avec l'honorable M. Belcourt, la cause de notre langue en a gardé un souvenir impérissable. Nous avons également manifesté notre cordiale sympathie aux vaillants instituteurs français d'Ontario en leur offrant, comme marque d'appréciation, un tirage spécial de l'oeuvre littéraire éditée par nos soins, et nous avons également offert nos encouragements aux petits élèves qui soutiennent si crânement la cause, en leur décernant un diplôme d'honneur, artistement dessiné à leur intention par notre secrétaire général, M. J.-B. Jagacé, et portant la date du 24 juin 1916.

Dans le but d'assurer le succès de la lutte, nous avons sollicité des pouvoirs publics l'octroi de subventions destinées à la cause de nos frères d'Ontario, et nous avons adressé, à l'occasion des dernières élections provinciales, une lettre-circulaire à tous les candidats, les priant de faire connaître aux membres de la Société Saint-Jean-Baptiste leur attitude sur cette question. Cette démarche a provoqué une interpellation à l'Assemblée Législative de la part du chef de l'Opposition, qui a prétendu y voir une machination électorale. Il ne faut pas s'en émouvoir outre mesure, car nos usages parlementaires autorisent l'opposition à harceler

le gouvernement, surtout vers la fin d'une session, et le peu de fondement de ses attaques en ce qui nous concerne a démontré suffisamment que tout ce bruit ne s'adressait qu'à la galerie. Quelques-uns de nos membres s'en étant cependant émus, nous croyons qu'il est de notre devoir de faire ici une mise au point, et de déclarer que notre Société s'est soigneusement tenue, en toutes circonstances, à l'écart de toutes questions politiques; l'envoi de la lettre-circulaire aux candidats, a été décidée à l'unanimité des membres du conseil général, réunis en assemblée et professant privément des opinions politiques variées se rattachant aux divers partis reconnus en cette province, mais jamais le moindre calcul politique n'est entré en ligne de compte dans leurs décisions ou dans leurs actes.

Depuis cet événement, le jugement du Conseil Privé et la lettre encyclique du Souverain-Pontife sur la question des écoles d'Ontario, ont amené nos frères de la province voisine, qui sont les plus intéressés dans cette question, à modifier la tactique de leur défense; sous les circonstances, il aurait été malséant pour la Société Saint-Jean-Baptiste de compromettre une situation déjà grave en violentant par un zèle intempestif l'attitude que les principaux intéressés ont jugé sage d'adopter.

Entre-temps, nous pouvions, sans compromettre la cause, faire oeuvre de propagande française en continuant l'envoi de volumes et revues destinés à propager notre langue parmi les principaux groupes de nos compatriotes d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, et même de la Colombie Anglaise. Ces envois atteignent aujourd'hui le chiffre satisfaisant de 75,300 volumes et de 160,500 revues.

Dans notre province, où il faut également veiller à la conservation de nos droits si nous voulons éviter les dangers qui les menacent dans les provinces voisines, nous avons continué à insister sur l'emploi des formules bilingues à l'usage du public, et particulièrement dans les divers services de l'Hôtel-de-ville, auprès des compagnies de messagerie et de téléphone; nous regrettons de dire que nous n'avons pas toujours rencontré la bonne volonté que nous aurions voulu trouver, et nous nous sommes mêmes heurtés parfois à l'apathie de nos propres nationaux; mais, en règle générale, les appels que nous avons faits au public en l'engageant à réclamer les droits de la langue française ont été favorablement accueillis, et son concours nous a été précieux.

(I) MONUMENTS PATRIOTIQUES. — Nous avons constaté, au cours de notre administration, que le monument érigé pieusement par la Société Saint-Jean-Baptiste, en 1855, à la mémoire de son fondateur, Ludger

Duvernay, et le terrain qui lui a été réservé au cimetière de la Côte-des-Neiges, ont été laissés dans un état d'abandon relatif, et que les titres de la Société à ce terrain ne paraissent pas avoir été établis avec certitude. Nous avons entamé les négociations nécessaires à ce sujet, et nous recommandons l'adoption de mesures propres à pourvoir au bon maintien de cette oeuvre de piété filiale.

Nous nous sommes en même temps intéressés au monument érigé au cimetière de la Côte-des-Neiges, à la mémoire des victimes tombées dans la revendication de nos droits, en 1837-38, et nous suggérons à nos successeurs d'aviser aux moyens à prendre pour placer, si possible, cette relique nationale sous l'égide de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Le projet d'un autre monument destiné à honorer la mémoire d'un de nos plus grands hommes d'état, sir L.-H. Lafontaine, avait été mis en voie, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste, et la base en a même été placée au parc Lafontaine, il y a huit ans; un comité de citoyens avait été constitué pour mettre le projet à exécution, mais comme rien ne semble avoir été fait depuis lors, nous avons cru qu'il était du devoir de la Société Saint-Jean-Baptiste de le faire revivre. Une réunion préliminaire de personnalités importantes a eu lieu, et nous pouvons espérer que, sous une direction vigoureuse, l'érection de ce monument, sera menée à bonne fin.

IV. — Autres activités

Nous avons cru que la société nationale des Canadiens-français, devait aussi prendre sa part des questions d'intérêt public, qui s'adressent aux divers éléments de notre pays.

(A) LE FONDS PATRIOTIQUE ET LA CROIX ROUGE. — Les nécessités de l'heure présente nous font un devoir d'apporter notre concours aux oeuvres nationales d'assistance, dont personne ne doit se désintéresser. Aussi nous sommes-nous rendus avec empressement à l'invitation qui nous était faite récemment, d'ouvrir sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste la campagne des oeuvres du Fonds Patriotique et de la Croix Rouge parmi nos compatriotes de langue française à Montréal, et devant les résultats obtenus, l'on a bien voulu nous dire que nous avons été à la hauteur de la situation.

Cet événement nous a fourni l'occasion de recevoir la visite de Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada, qui a été notre hôte d'honneur, accompagné des principaux citoyens de langue anglaise et française

de notre ville, au Monument National, le 9 février dernier. Nous avons, à cette occasion, exprimé les sentiments de loyauté et de patriotisme qui animent la société nationale des Canadiens-français, et nous croyons avoir été l'interprète fidèle de vos sentiments dans l'adresse que nous avons présentée au représentant de Sa Majesté.

(B) ŒUVRES D'ASSISTANCE. — Diverses oeuvres d'un intérêt moins étendu peut-être, mais également méritoires, ont aussi été l'objet de notre sollicitude, soit par contributions en argent, soit par hospitalisation dans notre immeuble du Monument National.

Parmi ces oeuvres, mentionnons principalement : la Fédération Nationale des Dames de la Société Saint-Jean-Baptiste et ses diverses sociétés affiliées, l'Hôpital Stationnaire Laval, l'Association des Gardes-Malades de Ville-Marie, le Fonds Patriotique et la Croix-Rouge, la Société de l'Ave Maria, l'Union Nationale Française et diverses oeuvres d'éducation dans les provinces-soeurs.

(C) ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE MONTRÉAL. — L'année 1917 marquera le 275^e anniversaire de la fondation de notre ville, ainsi que le cinquantième anniversaire de l'établissement de la Confédération. Il appartiendra aux pouvoirs politiques de déterminer la célébration de ce dernier événement, mais nous n'avons pas voulu laisser au hasard de rappeler le souvenir de la fondation de notre ville, et devant le peu de temps qui nous sépare de cet anniversaire, nous avons cru devoir prendre l'initiative auprès des autorités civiques, afin d'en assurer une digne célébration. Nous avons été cordialement secondés dans ce mouvement par la Société Historique de Montréal, et nous espérons que nos efforts réunis pourront élaborer la préparation d'une fête digne de la métropole du Canada.

* * *

Avec cet exposé du travail accompli par le Conseil Général, pendant l'année qui vient de s'écouler, nous vous prions, Messieurs les Sociétaires, de vouloir bien agréer nos remerciements de l'honneur que vous nous avez fait en nous confiant la direction de notre société nationale; si nous avons failli quelque part dans l'accomplissement de notre devoir, nous osons croire que vous serez indulgents, car nous croyons avoir apporté dans l'exercice de nos fonctions le meilleur de nos aptitudes et de notre énergie.

VICTOR MORIN,
Président-général.

CHRONIQUE DU CONSEIL GÉNÉRAL

ET DU

SECRETARIAT

Le nouveau Conseil général. — Au dernier Congrès de la Société, on a procédé aux élections pour le renouvellement du Conseil général, dont le terme était expiré. M. Victor Morin, président général, MM. Jos. Gauvreau et V.-E. Beaupré, respectivement premier vice-président général et second vice-président général, M. J.-B. Lagacé, secrétaire général et M. Jos. Hurtubise, trésorier général, ont été réélus par acclamation. Les anciens directeurs réélus sont l'honorable sénateur L.-O. David, le Dr E.-P. Lachapelle, MM. Thomas Gauthier, Victor Doré et Guy Vanier. Deux directeurs nouveaux furent élus : MM. J.-V. Désaulniers et Omer Héroux.

Le français à l'Hôtel de Ville. — Après plus d'un an d'attente et de démarches pressantes, nous avons enfin obtenu des inscriptions françaises dans l'index téléphonique, pour les divers services de la ville de Montréal. L'amélioration est tellement considérable et on nous l'a fait attendre si longtemps que nous hésitons un peu à formuler une légère critique. Tout de même, on nous permettra bien de demander pourquoi toutes ces inscriptions françaises sont placées sous la rubrique anglaise : *City of Montreal*, au lieu d'être placées sous l'une ou l'autre des rubriques : *Hôtel de Ville*, ou *Cité de Montréal* ?

Volume de la Corvée. — Il est actuellement sous presse et l'imprimeur doit commencer à nous en livrer des exemplaires au commencement d'avril.

Ce sera un beau volume de 200 pages environ, comprenant, outre, une préface et une introduction, seize compositions sur la corvée. L'ouvrage sera illustré de sept gravures hors-texte et d'une quarantaine de gravures dans le texte.

Il se vendra soixante-quinze sous à nos bureaux et en librairie, plus dix sous pour les frais de poste.

Des réductions importantes seront accordées sur les commandes par quantité.

Avec sa belle couverture, son texte varié et intéressant et ses nombreuses gravures, le volume de *la Corvée* méritera une place de choix dans toutes les bibliothèques canadiennes; de plus, comme le volume de *la Croix du Chemin*, il constituera un *livre de prix* idéal.

Notre concours de poésie. — Il nous fait plaisir d'annoncer que M. l'abbé Groulx, M. Adjutor Rivard et M. Albert Ferland, ont accepté de juger les compositions de notre premier concours de poésie. Ces trois littérateurs distingués n'ont pas besoin d'être présentés au public, qui les connaît déjà et qui les aime. Nos concurrents seront sans doute heureux d'apprendre que leurs compositions seront jugés par trois écrivains dont les noms seuls sont une garantie de compétence et d'impartialité.

Nous rappelons que le Secrétariat recevra les manuscrits des concurrents jusqu'au samedi, 31 mars.

Quatre prix seront décernés aux meilleurs pièces: un prix de \$20.00 un prix de \$15.00, un prix de \$10.00 et un prix de \$5.00.

Des juges d'une compétence indiscutables et dont nous donnons ci-haut, les noms, feront l'examen des manuscrits.

Les manuscrits devront être signés d'un pseudonyme et accompagnés d'une enveloppe cachetée contenant le nom véritable et l'adresse de leur auteur, et portant à l'extérieur son pseudonyme.

La Société Saint-Jean-Baptiste se réserve le droit de publier dans le *Petit Canadien* les pièces primées ou qui recevront une mention honorable. Les autres manuscrits seront retournés dans le plus bref délai possible.

Le 275e anniversaire de Montréal. — Le Conseil général a pris l'initiative d'un mouvement, en vue de faire célébrer dignement, mais avec toute la discrétion que réclament les temps tragiques où nous vivons — le 275e anniversaire de la fondation de Montréal. Un comité a été nommé à cette fin, qui, de concert avec un comité semblable nommé par la Société historique de Montréal, a tracé un programme et fait les premières démarches auprès des autorités dont le concours est nécessaire au succès de l'entreprise.

LA RÉDACTION.

LA CORVÉE DE L'ÉRABLE

En marge d'une leçon d'Histoire du Canada

Notre vieux professeur avait dit en frottant ses lunettes au coin de son mouchoir : " Si vous écoutez bien la leçon, je vous raconterai quelque chose ! " Regardant l'horloge, nous rectifiâmes la position, bien décidés à obtenir l'histoire, fallut-il pour cela écouter la leçon ! Entre nos sourcils légèrement froncés, une petite ride se creusa — la ride de l'attention, si drôle et si fugace sur un front jeune ! — et durant une heure, nous entendîmes parler de monsieur le marquis de Montcalm, de l'infâme Bigot, de la sombre journée des Plaines et des éclairs de gloire de Carillon et de Sainte-Foye. Il atteignit vraiment la haute éloquence ce jour-là, notre cher maître, quand il nous brossa le tableau du dernier soir français à l'Île Sainte-Hélène, du chevalier de Lévis adossé à un orme séculaire, regardant d'un oeil atone le brasier rougeoyant où se tordaient les derniers lys de France, tandis que tout autour, dans la nuit montante, les vieux grenadiers de Royal-Roussillon pleuraient sur leurs baudriers blancs !

C'était si beau, que nous en oubliions presque le récit promis. Mais lorsque, après avoir regardé l'heure et toussé pour s'éclaircir la voix, le narrateur parla d'attaquer certaines propriétés qui découlent du théorème de Pythagore, ce fut un *tollé* général ! Les grands jouèrent du bec tandis que les plus jeunes mettaient au service de la cause commune, règles, pieds et couvercles de pupîtres. Ah ! cher frère ! malgré vos cinquante ans bien sonnés et votre rabat blanc — et peut-être à cause de cela ! — vous étiez malin tout de même ! Vous regardiez tout ce chahut par-dessus vos lunettes d'un air satisfait, et je crois bien — Dieu me pardonne ! — que vous prépariez vos effets.

Toujours est-il que ce jour-là, le divin Pythagore fut renvoyé chez lui, aux calendes grecques, et voici à peu près, moins la couleur et la verve, ce qui nous fut raconté.

* * *

L'ancien curé de Saint-Jérôme, le curé Labelle, est certainement l'un des hommes les plus extraordinaires que notre pays ait produits. Un

voyageur français n'a-t-il pas osé écrire que les trois choses les plus remarquables du Canada étaient la foi du peuple, les chutes de Niagara et... le curé Labelle !

Le " Roi du Nord ", comme on se plaisait à l'appeler, était au physique, un colosse aux formes un peu brutales mais corrigées par une tête d'idéaliste. Au moral il alliait à une bonté quasi-maternelle qui en faisait une idole, une force sûre d'elle-même qui en faisait une puissance. On sait quelle fut son oeuvre. Il ouvrit à la colonisation canadienne-française, la mystérieuse région du Nord, fit dériver de ce côté le flot d'émigration qui menaçait de tarir les veines du pays laurentien, et comme l'a dit excellemment son pauvre ami Arthur Buies, il a su ébaucher dans les âmes les plus humbles, l'image concrète de la patrie, ce sentiment indéfinissable qui les poussait en avant, et qui n'était peut-être que la canalisation de l'instinct mystérieux d'une mission à remplir sur le sol de l'Amérique.

Or, vers 1872, Saint-Jérôme qui ne possédait " son curé " que depuis quatre ans, était encore dans ses langes. Une centaine de maisons à peu près, s'échelonnaient le long de la Rivière du Nord sur une seule rue. Alors, comme aujourd'hui, d'énormes érables, respectés par les premiers colons, formaient une voûte impénétrable au-dessus des ornières. En remontant un peu, les habitations se distançaient, et la rue, continuée par le *cordon*, venait buter sur la première croupe des Laurentides sans fin. Mais déjà le vaillant apôtre se penchait sur son oeuvre, pénétrait ces régions fermées, entrevoyait leurs possibilités futures, et déjà, sous le vaste front volontaire, se construisait le chemin de fer du Nord, condition de la mise en valeur de cet immense pays.

* * *

C'est la nuit de Noël. Dans la petite église de Saint-Jérôme, la messe de minuit est terminée. Les portes basses dégorgent sur le perron : glissant la foule des habitants en capots d'étoffe, des femmes enveloppées de gros châles et des enfants un peu étourdis par l'imprévu de l'heure, de la lumière et des vieux cantiques.

Jacques Maillé avait rangé sa carriole près du banc de neige de l'autre côté du chemin, et, tout en disposant la robe de fourrure, le vieux tirait de sa pipe de profondes bouffées. Tenue sous le bras par un robuste gars d'une vingtaine d'années, une vieille s'avança, un gros livre de messe dans sa main ridée.

— Donnez-moi le livre, la mère, dit le jeune homme, mettez vos mitaines et entortillez-vous bien ! Il fait un *fret* noir, et la Rivière-à-Gagnon, c'est pas chez le voisin !

— Merci bien, mon petit Joseph, et bien des choses chez vous !

La carriole partit au trot allongé de la jument noire qui prit le pont, tourna à droite, suivit un moment la berge de la rivière, puis s'engagea dans la route des Mille-Isles. Le Collège et le cimetière n'existaient pas encore, et le chemin — simple coupée dans la forêt — montait entre les rangs serrés des conifères sombres.

Cette nuit-là, il ne neigeait pas, mais la neige de la veille était partout. Elle palmail de lambeaux d'ouate les doigts étendus des rameaux de sapin, elle atténuait la tristesse des rochers erratiques, elle pavait de marbre les clairières du bois. C'était elle encore la bonne neige blanche qui criait sous la lisse du traîneau, qui naissait de l'haleine de la bête et revenait en arrière s'accrocher en étoiles menues sur le châle noir de la vieille.

La pente s'accentua et la jument se mit au pas.

— Comme ça, Jacques, notre curé organise sa grande corvée pour après-demain. ?

— Oui, Aurélie, et ça m'a l'air qu'il va y avoir gros de monde !

— Et toi ?

— Oh ! moi, je suis vieux, plus vieux que les autres. Mais c'est pour la charité, vois-tu. Y a tant de pauvre monde à la ville. Tu as entendu qu'on vend le bois de corde douze piastres de ce temps-ci à Montréal. Les pauvres vont mourir de froid, bien sûr ! Et puis, tu comprends, on est pas des enfants, on sait bien que le curé va profiter de ça pour avancer son affaire de chemin de fer. C'est un homme *ben capable*, notre curé, et moi je dis qu'il l'aura, son chemin de fer !

— As-tu du bois de fait ?

— J'ai trois cordes de *belle* érable à la *cabane*. J'ai le temps à *plein* d'en bûcher d'autre avant *les sucres*. Et puis, continua l'homme après une hésitation, depuis le malheur, je me sens baisser, et ce sera peut-être ma dernière charité, Aurélie !

A ce mot de malheur, un silence peuplé de souvenirs s'installa entre les deux. Jacques regarda les étoiles qui luisaient, ardentes, sur l'étroite laize de velours sombre entre les fûts rigides des épinettes. Aurélie ferma les yeux et revit la scène de cette soirée d'hiver qui avait ruiné leur bonheur familial. Arthur, le fils unique, avait annoncé à son père, entre la soupe et les crêpes, sa volonté d'aller travailler à la ville où l'on gagne

gros et où, ajoutait-il amèrement, c'est plus gai que dans le fond des bois! Le vieux colon, pionnier de la Rivière-à-Gagnon, et qui comptait laisser à son fils, les arpents, fruits du labeur des meilleures années de sa vie, était entré dans une colère terrible. Sa timide intervention maternelle s'était trouvée impuissante devant ces deux volontés tendues l'une contre l'autre, comme les chevrons de la grange. Il s'était dit de ces paroles qui creusent un abîme entre les âmes, et la querelle avait fini comme ça finit toujours! Arthur avait quitté la table, ramassé en hâte ses pauvres hardes, chaussé ses raquettes, et sans dire un mot de plus, sans l'embrasser, elle, la mère, sans regarder en arrière, il s'était enfui dans la direction de Saint-Jérôme. Au matin, la terre comptait un enfant de moins, et la neige achevait d'effacer silencieusement ses traces. Depuis ce jour de malheur, nul n'avait entendu parler d'Arthur Maillé, le gars à Jacques, de la Rivière-à-Gagnon.

À ce souvenir cuisant évoqué durant cette belle nuit de Noël, où les angelots roses glissent dans l'air pur allant porter, par-dessus les bois et les lacs, au fond de la plus humble cabane du plus pauvre colon, la paix promise aux hommes de bonne volonté, des larmes coulèrent des pauvres yeux maternels et, saisies par le froid, se congelèrent au creux des rides dont elles connaissaient si bien le chemin. Courbés sur leur peine, ni lui ni elle ne dirent plus rien, et, cette nuit-là, il n'y eut pas de réveillon chez Jacques Maillé, de la Rivière-à-Gagnon.

* * *

On se souvient encore à Saint-Jérôme du 28 décembre 1872. Dès la veille au soir, les traîneaux chargés d'érable commencèrent à déboucher de partout. Les gens du fin Nord, ceux de Sainte-Marguerite, de Sainte-Adèle et de Saint-Sauveur, arrivèrent les premiers. Et bientôt il y eut autour de l'église une forêt de brancards levés vers la lune. Au presbytère, grand tapage! Les colons, groupés autour d'un immense crachoir, discouraient bruyamment dans la fumée âcre. Près de la cheminée, debout, la paume de la main soutenant le fourneau d'une longue pipe recourbée, le curé Labelle souriait à tous ces hommes incultes, rudes de visage et hauts de verbe, inspirés et soutenus par son idée. C'était sa famille, à lui, qui en avait sacrifié les joies; il était leur roi, celui qui les conduirait, la hache sur l'épaule, jusqu'au bout du monde.

— Mes enfants, répétait-il, en lançant au plafond de puissantes bouffées, mes enfants, faites de la terre, rien que de la terre, et laissez-moi ces petits *estèques* qui conduisent à mourir la poche sur le dos!

.....

Le lendemain, il faisait un temps splendide, mais froid à pierre fendre. Dès sept heures, plus de deux cents attelages stationnaient sur la rue, devant l'église et dans les cours des maisons. Les chevaux, des pompons rouges aux oreilles, sentaient la litière et leurs naseaux fumaient dans l'air glacial. La tuque sur les yeux, les hommes circulaient pour se réchauffer autour des traîneaux à *ridelles* chargés de rondins d'érable. Sur la belle écorce couleur de vieil argent, sur les sections blondes étoilées de moelle, de petits glaçons perlaient, où le soleil, par instants, allumait des éclairs.

Tout-à-coup, la cloche de l'église s'ébranla, puis sonna à toute volée, secouant sa joie dans l'air pur ; à ce moment, sur le seuil du presbytère, casqué, encapoté, la pipe aux dents, le curé Labelle parut entre ses marguilliers. Les hommes saluèrent d'un vigoureux hurrah ! sautèrent sur leur *voyage*, ramenèrent les guides, et le tintamarre follet des grelots répondit au salut du clocher.

Le curé prit place sur une énorme charge tirée par quatre chevaux blancs. Sur la pile de bois, en fortes majuscules, se lisaient inscrits sur un coton, les mots suivants : " Les colons du Nord ". Les fouets claquèrent et au milieu des cris et des appels la caravane s'ébranla. Jacques Maillé, seul vieillard de toute la corvée, venait après le curé, menant sa jument noire qui, — la chose fut remarquée — n'avait pas de pompon ! Puis les gens de la Chapelle prirent la file conduits par Pierre Legault, le premier chantre de l'orgue, qui entonna à tue-tête :

" ...C'est la belle Française ! "

Groupés par régions, les colons suivaient, assis sur la *couverte à cheval*, pliée en quatre, bien serrés dans leurs capots d'étoffe par la ceinture *fléchée*, laissant pendre leurs jambes chaussées de gros bas à cotés et de souliers de peau. Longtemps les femmes suivirent des yeux la longue procession qui descendait vers Sainte-Thérèse, — énorme chenille noire cheminant lentement sur la plaine blanche.

Il y a bien trente-deux milles de Saint-Jérôme à Montréal, mais le terrain est *planche*, et l'hiver, il y a des raccourcis bien balisés. On entre tout de suite dans la savane *ruinée* par le feu et unie comme un lac. En ce jour de décembre, la neige récente avait habillé d'hermine les flancs des troncs noircis, et les souches chauves portaient des bonnets blancs. Des pistes fraîches traversaient la route, et les jeunes gens disaient en montrant la lisière sombre vers Mascouche : " Il y a du *chevreux* par ici ! "

Sainte-Thérèse, Sainte-Rose, Saint-Martin, l'Abord-à-Plouffe virent tour à tour passer la corvée de l'érable. Partout on lui faisait fête et de nouveaux traîneaux s'ajoutaient. Enfin, vers cinq heures, les colons du Nord firent leur entrée dans Montréal par la rue Saint-Laurent. Les réverbères s'allumaient et la cessation du travail commençait à peupler la rue. Une foule compacte, grossie par une escorte de gamins, s'amassa bientôt des deux côtés. Curieux spectacle vraiment que ces robustes gaillards à qui les petits glaçons faisaient des moustaches mérovingiennes, ces chevaux blancs de frimas, cette symphonie naïve des grelots qui disaient à leur façon : " Venez les pauvres, voici du bois ! Venez, les pauvres, voici du feu ! "

La voiture de tête attirait surtout l'attention, et le Roi du Nord, aussi heureux qu'un triomphateur de Rome, recevait les applaudissements et les saluts et remerciait du fouet. Sur le Champ-de-Mars on s'arrêta, et le curé Labelle harangua le Maire et les échevins réunis pour recevoir la députation des colons du Nord. Derrière lui se pressaient ses chers grands enfants, et il plaida magnifiquement la cause de ces pionniers de la race qu'il ne faut pas abandonner, parce que dans leurs veines coule le plus pur sang de chez nous, à qui il faut fournir les moyens de communiquer avec leurs frères, pour qui enfin, il veut que l'on construise le chemin de fer du Nord. Eux, les colons, ils n'oublient pas leurs frères malheureux, et dans la détresse où la fermeture prématurée de la navigation fluviale a jeté les pauvres de Montréal, le curé Labelle est fier de présenter les deux cents traîneaux chargés du bois de la charité. !

Ce fut un beau soir pour les miséreux ! Tous les colons reçurent un billet portant l'adresse d'une famille indigente et se dispersèrent au milieu des cris, des interpellations et du babil tintinnabulant des grelots.

Jacques Maillé ne connaissait guère la ville, n'y étant venu qu'une seule fois dans sa vie. Aussi fit-il monter auprès de lui un gamin amené là par la curiosité et tout fier de grimper sur une voiture *d'habitant* sans risquer un coup de fouet.

Le traîneau enfila la rue Notre-Dame et prit avec précaution, au travers des voitures de charge et des *chars à chevaux*, la direction du faubourg Québec. La petite jument noire avait bien un peu les oreilles dans le crin au milieu de ce tapage et de tant de choses nouvelles, mais c'était une brave bête, pas *gesteuse*, et elle fit bonne contenance. Sur l'indication du garçonnet, Jacques remonta la rue Shaw, aujourd'hui la rue Dorion, et après quelques arpens s'engagea dans une ruelle étroite et noire. Ce devait être par là. Le vieux frota une allumette et fit relire

le numéro par son jeune guide, qui, pour la première fois, ressentit quelque orgueil de son instruction primaire. Il s'arrêta enfin devant une petite maison basse et cagneuse, une cabane plutôt, lambrissée de vieilles tôles lépreuses, dont le toit laissait dépasser un bout de tuyau qui ne fumait pas. De l'unique fenêtre, où manquaient des carreaux, jaillissait un prisme de lumière pâlotte où tournoyaient les flocons de neige qui commençaient à tomber. Afin d'avoir les mains libres pour décharger, Jacques noua son fouet à sa ceinture, releva un peu le bord de sa tuque et frappa.

— Entrez! répondit une voix de l'intérieur.

L'homme appuya sur la clenche de fer, et comme la porte s'ouvrait, Jacques, saisi par la soudaine apparition de la misère, se découvrit et resta muet. La tête protégée par un châle, pelotonnée dans un pauvre manteau, une jeune femme, assise sur une boîte — il n'y avait pas de chaise — serrait contre elle un paquet de haillons d'où émergeait vaguement une tête d'enfant. Un bambin de deux à trois ans, tragique comme la faim et le froid, toute la jeunesse de son petit visage abolie par la souffrance, s'était réfugié derrière elle à l'entrée de l'inconnu. Pas de feu dans le petit poêle à fourneau, et pas trace de bois autour. Sur une corde tendue dans un coin quelques langes pendaient raidis et glacés. L'ameublement, presque nul d'ailleurs, décelait la misère noire.

Le coeur du vieillard s'émut. Dans les forêts du Nord, le besoin est chose aussi inconnue que la richesse. L'on travaille dur contre la terre et contre la souche, le vent d'hiver est terrible et secoue les maisons à les faire écrouler, mais il y a toujours un bon feu dans le poêle et dans l'armoire un bon morceau de pain !

— Madame, dit-il à la femme qui se levait, surprise, je suis un colon du Nord, et l'on m'a dit de décharger ici mon voyage d'érable.

— Mais, répondit celle-ci qui ne s'expliquait pas bien...

— Oui, vous n'en avez pas acheté, n'est-ce pas? Je comprends, ajouta-t-il en jetant un regard triste autour de lui. Mais voilà! Nous autres, les défricheurs du Nord, nous sommes pauvres aussi, mais nous ne manquons de rien dans le nécessaire et, moi pour un, j'ai voulu cette année, que ceux qui sont moins heureux que moi, sachent, au jour de l'an... de quel bois se chauffe le père Jacques Maillé de la Rivière-à-Gagnon.

Et fier de son calembour le visage du vieux s'éclaira d'un bon sourire qui était comme une fleur oubliée par l'automne dans un jardin flétri.

Aux derniers mots, la femme, devenue toute pâle, avait fait un pas en avant, et elle ouvrait la bouche quand la porte livra passage à un homme grand et maigre dont les yeux cernés brillaient sous les sourcils noirs. Le paletot râpé, les mauvaises chaussures, le chapeau fatigué le désignaient bien comme le maître de ce taudis.

En reconnaissant le nouvel arrivant, — comment ne l'aurait-il pas reconnu ? — le vieux Jacques avait reculé d'un pas. C'était Arthur, son Arthur, mais combien changé et vieilli par la misère ! Une minute, le père et le fils se mesurèrent du regard pendant que la jeune femme, effrayée, se réfugiait vers le pauvre lit, dans un angle, et serrait son bébé sur son cœur.

A cette heure même, dans la petite demeure de la Rivière-à-Gagnon, la lampe venait de s'allumer, et, agenouillée devant l'image de la Sainte-Famille, derrière laquelle passait le rameau bénit, à demi-baigné dans la lumière jaune descendant de l'abat-jour, la vieille mère pria, son âme tendue toute vers Celui qui console, qui pardonne et qui ramène. La flamme du poêle jetait parfois des ardeurs sur le mur en face, le vent travaillait les poutres du grenier, de sorte que l'âme obscure de la vieille maison semblait s'agiter et demander aussi le retour du prodigue. Audehors la solitude était complète sur la terre, tout se taisait dans les bois enneigés ; mais le firmament tout entier, criblé d'étoiles, s'arrondissait en voûte d'église sur la petite maison où une âme, invinciblement croyante, traitait avec Dieu ! Et parce que les humbles, ceux qui ont écouté toute leur vie, à chaque heure, la voix divine de la terre, ont des façons directes de prier que nous ne connaissons pas, Dieu, qui est d'abord le Dieu des humbles, entendit enfin la prière maternelle.

Là-bas, au loin, dans la ville trépidante, où le travail seul faisait trêve, mais où le vice et la misère s'agitaient toujours dans la nuit montante, le père et le fils étaient en face l'un de l'autre, retranchés dans leur orgueil et le souvenir du passé. Jacques hésitait entre la vieille colère qui lui remontait au cœur comme un mauvais levain, et son amour — ancien aussi — pour la chair de sa chair ! Se détournerait-il avec dégoût du renégat de la terre, ou bien son cœur de père et sa foi de chrétien lui arracheraient-ils le pardon ?

Aux heures de désastre familial, l'enfant reste encore la ressource suprême, son front pur est le terrain neutre où l'on peut dans un baiser, exhaler ses rancœurs. Jacques le sentit. Brusquement, il enleva dans ses bras le petit que la surprise avait empêché de suivre sa mère, le baisa, tremblant, en lui disant tout bas :

— Embrasse ton grand-père !...

Puis, d'une voix tranquille où il n'y avait plus d'orgueil, mais seulement de la pitié et de l'amour, il ajouta, comme s'il se fût agi d'une chose toute simple et résolue à l'avance :

— Donc, Arthur, c'est entendu, tu reviens chez nous !..

La misère et la désillusion sont de terribles dissolvants pour l'orgueil humain. Arthur avait le cœur bien fait. Cédant à un emportement de jeunesse il avait rompu avec le foyer, mais il s'était gardé de la corruption urbaine qui, trop souvent, atteint le campagnard et du premier coup, jusqu'aux moelles. Il savait bien au fond de lui-même que Dieu le punissait. La ruine de son pauvre ménage par l'incendie, cette typhoïde, qui, en épuisant ses dernières ressources l'avait mis à deux doigts de la mort, tous ces maux accumulés châtaient — il le comprenait — l'insulte jetée à la face paternelle. A ce retour inattendu des choses, devant ce père qui s'humiliait et venait à lui en passant par son enfant, il porta la main à ses yeux. Un flot de larmes, accumulées comme l'eau derrière un barrage, déborda tout-à-coup, et il tomba à genoux en murmurant :

— Pardon, père, pardon !

.....

Un quart d'heure après, le bébé dormait dans le capot du père Jacques Maillé, et devant un bon feu d'érable, il y avait un vieillard tenant un enfant sur son genou, qui disait à un jeune homme et une jeune femme pleurant tous deux en face de lui :

— C'est la vieille mère qui va en faire une joie quand elle va nous voir tourner le coin de la route !

.....

Quand la corvée sortit de Montréal le lendemain matin, la jument noire avait des pompons rouges et les gens de Saint-Jérôme disaient à demi-voix en se montrant le traîneau où une jeune femme était chaudement installée avec deux enfants :

— C'est le père Jacques Maillé qu'a rapaillé son gars !

FR. MARIE-VICTORIN, des E. C.

(Jean-Baptiste de l'Erablière.)

LA CORVÉE DU CIMETIÈRE

Ce dimanche-là, le père Michel Desbiens, majestueusement assis dans le banc de fabrique, s'estimait le plus heureux des mortels et le plus fameux des treize marguilliers anciens et nouveaux de la paroisse de Saint-Jacques. Enfin, il avait gagné son point. Monsieur le curé venait justement d'annoncer à son prône, pour le trois novembre, une corvée générale afin de refaire la toilette du cimetière. Et cette idée, c'était bien celle du père Michel. Il l'avait inscrite en tête de son programme de fabricien ; il l'avait inlassablement exposée dans les conseils de fabrique ; il lui abandonnait même parfois son esprit au point d'avoir sur la conscience quelques distractions volontaires durant l'office divin. Enfin, ses efforts aboutissaient. Il pourrait dorénavant avec ses cinq fils et ses quatre filles venir s'agenouiller sur la tombe embellie de sa défunte femme ; il pourrait se relever, moins triste puisqu'il aurait contribué à faire renaître l'ordre dans le champ du suprême repos ; il aurait fait une oeuvre dans sa vie, ce qui lui vaudrait bon accueil de la part du grand Christ du cimetière, lorsque lui-même viendrait à son tour dormir le dernier sommeil.

Cette corvée, comme il la souhaitait générale, fructueuse, à jamais mémorable, il se chargea de l'organiser. Il fallait le voir au sortir de l'église au milieu des groupes qui font la chronique de la semaine : un mot à celui-ci, un coup de coude à celui-là. Bref, il vit tout le monde ; il parla à tout le monde ; il invita tout le monde. Il ne recueillit que des approbations. Restait à constater si la réalité répondrait à son attente.

* * *

Le trois novembre était arrivé. Une longue théorie de voitures cheminaient lentement vers le cimetière, tandis que de nombreux manoeuvres, la pelle ou la pioche sur l'épaule, attendaient, le signal pour commencer la besogne. Le père Michel Desbiens, la figure épanouie, assignait à chacun le labeur de la journée.

Qu'il était intéressant d'examiner la physionomie reposée de ces robustes campagnards ! Alors que cette journée était sombre et nuageuse, alors que partout les prairies avaient emprunté cette teinte fauve et sauvage de fin d'octobre, alors que, selon le poète,

De la dépouille de nos bois,
L'automne avait jonché la terre,
Le rossignol était sans voix,
Le bocage était sans mystère.

tous ces corvéables paraissaient réjouis comme au printemps, quand ils confient à la terre leurs espérances. On sentait que ce genre de réunion renfermait pour eux beaucoup d'attraits. Sans doute ils semblaient heureux d'unir leurs forces dans un but de charité et de coopérer à la renaissance de ce qui autrefois, avait été le beau cimetière de Saint-Jacques. N'y avait-il pas là pour chacun un coin de terre où reposaient des êtres aimés ? Ceux pour qui se donnait cette corvée, ce n'était point des voisins, mais des proches, un père, une mère, qui, en partant, avait emporté le bonheur du foyer. Plus que tout autre, cette pensée de chers disparus, à qui l'on veut offrir une marque d'amour avait rassemblé cette armée de travailleurs. Et cependant, il y avait encore autre chose. Outre ce souvenir si naturel pour ces bonnes natures, il y avait le prix de monsieur le curé. Car, monsieur le curé avait promis un prix, et ce prix devait échoir à l'homme qui aurait fait le plus de besogne dans le cimetière, cette journée-là. Bien plus, le vainqueur devait être nommé en chaire, tout comme les gens qui se marient. La chose était connue de tous, et chacun avait ses prétentions.

Le père Michel, ayant disposé son monde, donna le signal de commencer.

Rien de plus pittoresque que ce cimetière, champ d'immobilité et de silence, devenu tout à coup champ d'agitation et de tumulte. On eût dit une résurrection soudaine pour une seconde vie. Et certes il y avait assez de bruit pour réveiller les morts les plus anciens. Les pioches tombaient en cadence; les pelles entraient en gémissant dans la glèbe; les coups de masse retentissaient sourdement sur l'obstacle. Tout était en mouvement. Ici, une douzaine de paires de chevaux attelés à des charrues, déchiraient avec effort le gazon d'allées remplies par les ans, tandis que d'autres équipages enlevaient au moyen d'énormes pelles ces sillons, écourtés et les culbutaient aux endroits de nivellement; là, plusieurs gros boeufs tiraient lentement de lourdes traînes surchargées de cailloux, pendant que d'autres charroyaient le sable et la gravelle. Au milieu de ce fracas, on pouvait entendre distinctement les cris des conducteurs, excitant leurs bêtes de somme par les noms qu'ils leur avaient donnés. Il y en avait de toutes les nuances et aucune couleur de l'arc-en-ciel n'y manquait. C'était une véritable cacophonie de : " Avance donc, Noir.— Pas si vite, Rouge. — Arrête, Blanc., etc.... "

Le père Michel lui, était partout : on eût dit qu'il avait le don d'ubiquité. Tantôt il apparaissait au milieu des manoeuvres dont la besogne consistait à redresser les monuments funéraires qu'avaient renversés les tempêtes, tantôt il se mêlait à ceux qui faisaient disparaître la mousse ou la rouille des mausolées. Sans doute, monsieur le curé assistait. Sans sa présence, l'événement eût été incomplet. Il fallait qu'il y fût pour que chacun reçut le mot de bienveillant encouragement ; il fallait qu'il y fût surtout pour présider la fin de la corvée. On lui désignerait le conducteur de la meilleure paire de chevaux de la journée ou encore le plus infatigable des manoeuvres, et le soir venu, aux pieds du Christ, du cimetière, l'heureux vainqueur recevrait des mains du pasteur, le prix tant convoité.

Et la journée avançait. Sous l'action des travailleurs, les pierres redevenues à une blancheur moins effrontée, étaient replacées avec goût, les obélisques fatigués avaient repris la verticale, de longues allées purgées de débris encadraient avec symétrie des lots parfaitement distincts. Peu à peu le cimetière, avait repris sa physionomie de cité des morts ; à mesure que progressait l'entreprise, le sommeil des défunts semblait devenir plus calme, leur douleur plus résignée.

Le père Michel jubilait. Il avait réalisé son rêve de marguillier. Seule, une légère inquiétude assombrissait un peu la joie radieuse de son âme : il devait désigner à monsieur le curé l'heureux corvéable digne de la fameuse récompense. Tous avaient également porté le poids du jour et de la chaleur ; tous avaient droit au denier du père de famille. Heureusement qu'un incident providentiel vint trancher la difficulté.

* * *

Pendant que les travailleurs se rendaient aux pieds du grand Christ pour entendre les remerciements du pasteur, ils avaient remarqué là-bas un groupe d'enfants agenouillés sur le tertre encore frais d'une tombe. Chose singulière, c'était la troisième visite de ces petits ce même jour. Que venaient-ils faire ? Pourquoi prier si souvent ? Le prêtre voulut en savoir la raison.

— Allez quérir ces enfants, dit-il, à l'un de ceux qui approchaient.

Les enfants accoururent ; ils étaient cinq. C'était les cinq fils du père Michel.

— Pourquoi donc, mes enfants, dit le prêtre à haute voix, êtes-vous venus si souvent aujourd'hui dans le cimetière ?

— Nous sommes venus prier pour maman et les défunts, déclara Charles rougissant.

— Mais est-ce qu'une seule fois n'eût pas été suffisante? demanda le prêtre.

— Vous nous avez dit hier, monsieur le curé, répondit Emile qui était l'aîné, de prier souvent. Alors nous avons décidé, nous aussi de faire une corvée...

— Une corvée! Comment?

— Oui, une corvée de prières pour vider le purgatoire. Vous nous racontiez dans votre prêche que nos pères en 1759, abandonnés par la mère-patrie et n'ayant plus d'espérance, murmuraient tristement : " Le ciel est trop haut et la France trop loin pour espérer du secours. ". Voilà pourquoi nous ne voulons pas que maman et les pauvres défunts puissent dire au fond de l'abîme : " Le ciel est trop haut et nos parents de la terre trop loin. ".

Un murmure d'admiration s'était élevé devant tant de sagesse. Le son sublime qu'avait rendu la bouche de cet enfant, avait retenti dans l'âme de ces rudes campagnards. Il n'en était pas un qui ne fût touché, pas un qui ne se crût amplement payé de son labeur. Des larmes coulaient des yeux du prêtre. Il avait reconnu dans ces anges de la terre la présence de Celui qui cache ses mystères aux sages et les révèle aux petits.

— N'est-ce pas à eux qu'appartient de droit, le prix du vainqueur? demanda le prêtre.

Une approbation générale se fit entendre, et aux pieds du Christ souriant, les fils du père Michel reçurent des mains du pasteur le glorieux trophée de la corvée.

* * *

Et ce soir-là, pendant que résonnaient les notes de l'*Angelus* du soir, dans la paroisse de Saint-Jacques, la paix régnait à souhait dans le cimetière, purgatoire des corps, et dans l'abîme, purgatoire des âmes.

Abbé ARSÈNE GOYETTE. (*Esdras du Terroir.*)

Le 16 novembre 1916.

CHOSSES DE L'OUEST

L'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan, vient d'ouvrir une souscription publique en vue de se constituer un *Fonds de propagande française*. Elle veut travailler à faire de la lumière dans l'esprit de nos concitoyens anglais sur les questions qui nous divisent, en leur faisant connaître nos idées et nos aspirations. Elle inaugure sa campagne par la publication du texte anglais de la conférence donnée par S. G. Mgr Mathieu, l'automne dernier, devant le *Canadian Club* de Régina, sur *l'Education dans la province de Québec*.

La liste des souscripteurs sera publiée dans le *Patriote de l'Ouest*. Adressez les souscriptions à M. J.-P. Daoust, trésorier de l'Association, à Prince-Albert, Sask. (*Les Cloches* de Saint-Boniface).

Le gouvernement du Manitoba vient de s'emparer de l'Université de cette province; et d'une institution jusque là indépendante et chrétienne, il a fait une institution gouvernementale et neutre. L'instruction des jeunes manitobains n'y gagnera pas grand chose, et leur éducation ne saurait manquer d'y perdre beaucoup.

Tandis que s'affirme de plus en plus l'emprise de l'Etat en matière éducationnelle, nos compatriotes de cette province poursuivent une énergique et intelligente campagne de publicité, en vue de grossir leurs rangs et par suite de fortifier leurs positions. Nous souhaitons le plus entier succès à la campagne de propagande de nos frères manitobains.

LA RÉDACTION.

BIBLIOGRAPHIE

HALTE-LA ! " PATRIOTE ". 1 vol. Prix : 50 sous, *franco* 60 sous.
— En vente dans toutes les grandes librairies.

Halte-là! Patriote, est un volume de 230 pages, écrit par Jean Vindex et publié par le Dr J.-B. Prince, en réponse à *Où allons-nous?* de " Patriote ".

Il a pour sous-titre : " Que penser de notre Ecole politico-théologique et de l'impérialisme qu'elle professe ? du nationalisme qu'elle censure ? "

Il est précédé de lettres de quatre théologiens, docteurs et professeurs de théologie, qui en font le plus grand éloge.

(Communiqué.)

 AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Nos lecteurs connaissent depuis longtemps déjà le résultat des élections provinciales tenues au Nouveau-Brunswick à la fin de février : le parti conservateur a été renversé et le parti libéral est arrivé au pouvoir avec une majorité de six voix. Ce qu'il y a d'intéressant pour nous dans ces élections, et la seule raison pour laquelle nous en parlons ici d'où les questions purement électorales sont bannies, c'est parce que, sur les 27 députés libéraux, 10 sont Acadiens. C'est dire toute l'influence que nos compatriotes sont appelés à exercer dans la prochaine législature. Ils y détiendront, suivant la formule consacrée, la balance du pouvoir. C'est une situation qui ne manque sans doute pas de dangers, mais elle a incontestablement de grands avantages et nous pouvons espérer que les députés Acadiens sauront en tirer le meilleur parti possible pour leur province en général et leur race en particulier.

 POT-POURRI D'ANGLICISMES

Voici une liste d'anglicismes déjà signalés par *La Ligue des Droits du français*, mais qui prennent du temps à mourir. Comme le chiendent qu'on s'évertue à détruire, ils *repoussent* toujours; donnons leur donc une bonne fois le coup de grâce.

Application. — Demande; demander, solliciter un emploi quelconque, une position, et non pas *faire application pour*...

Bâdrer. — Importuner, fatiguer, raser. *Bâdreux*: importun, raseur, fâcheux.

Boiler. — Chaudière (de machine à vapeur), bouilloire.

Brain. — Il a cela dans le *brain*: c'est son dada, son idée fixe, sa marotte.
Avoir du *brain*: être habile, intelligent.

Bummer. — Flâner, faire la noce.

Busté. — Crevé; un pneu de crevé et non de *busté*.

Candy. — Bonbons, friandises, du nanan;
Candy mélangé: bonbons assortis.

Can. — Boîte, boîte à conserves, bocal.

- Cannage.* — Conserves alimentaires; fruits *cannés*, fruits en conserves ;
Canner des fraises : mettre des fraises en conserves.
- Catch.* — Arrêt (du pêne), pièce d'une serrure servant à immobiliser le
 pêne.
- Char.* — Wagon ou vagon, chemin de fer; *Petitschars* : tramways, tram.
- Check.* — Chèque, on ne prononce pas *tchèque*.
 Bulletin de bagage et non *check*. (Demander nos listes sur chemin
 de fer.)
- Clippeur.* — Tondeuse; tondre les cheveux et non *clipper*.
- Compliments de...* — Expression à bannir de nos calendriers où elle n'a
 aucun sens, dites plutôt : Avec les bons souhaits de... avec les hom-
 mages de... ou simplement : Bonne et heureuse année.
- Consumptif.* — Poitrinaire, phthisique; *Consumption* : tuberculose.
- Dam.* — Barrage, digue.
- Dipper.* — Puisoir.
- Dum-bells.* — Haltères.
- Élévateur.* — Ascenseur. Pour les grains : Grainerie, minoterie (où l'on
 prépare les farines).
- Flat.* — Plain-pied, appartement, logement.
- Frame.* — Cadre, encadrement; monture (de scie, de parapluie, etc.).
- Football.* — Ballon.
- Grocerie.* — Epicerie.
- Jack.* — *T. de mépris*, faquin, pistolet, gueux, niais, nigaud.
 Quel *jack*! quel pistolet, quel nigaud!
- Job.* — Besogne, affaire, emploi, entreprise, ouvrage.
 Avoir une *job* : avoir du travail, une occupation.
 Chercher une *job* : chercher un emploi.
 Travailler à la *job* : travailler à la tâche, à la pièce, à forfait.
- Jobbing express.* — Livreuse ou voiture de livraison, camionnette.

(À SUIVRE.)

La Ligue des Droits du Français.

LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

PIÈCES OFFICIELLES

Certificat des Auditeurs.

Nous avons vérifié et examiné les livres, documents, pièces justificatives, obligations hypothécaires, débetures et comptes des banques, au 31 décembre 1916.

Nous certifions que, dans notre opinion, le Bilan et l'Etat de Caisse tel que soumis, représentent exactement la situation actuelle de la Caisse Nationale d'Economie et à la date ci-dessus.

(Signé) M. L.-J. LACASSE, L. I. C.,
LUCIEN FAVREAU, L. S. C. M.,

Montréal, 26 février 1917.

Auditeurs.

Bureau du Secrétaire

Québec, 6 mars 1917.

Monsieur,

L'honorable Jérémie-L. Décarie, secrétaire de la province, me prie de vous accuser réception de votre lettre du 5 mars 1917, transmettant copies du bilan de la *Caisse Nationale d'Economie*, pour l'année 1916, conformément à l'article 25, de la charte de cette Société.

Veillez me croire,

Votre bien dévoué,

Le sous-secrétaire,

(Signé) C.-J. SIMARD.

M. ARTHUR GAGNON, *Administrateur,*

“ Caisse Nationale d'Economie ”,

286, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Assemblée Annuelle

L'Assemblée annuelle des membres de la Caisse Nationale d'Economie, a eu lieu au Monument National, le 28 février 1917, sous la présidence de M. V.-E. Beaupré, second vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste.

A l'ouverture de la séance, le président fait part à l'assemblée que M. V. Morin, président-général de la Société Saint-Jean-Baptiste, lui

avait demandé d'exprimer ses regrets que, pour des raisons majeures, il ne pouvait être présent à l'ouverture de cette assemblée. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les membres de la Caisse, il demande à l'Administrateur de la Caisse de donner la lecture des avis officiels qui ont paru dans 4 journaux français de Montréal pour la convocation de la présente assemblée.

Le Chef du Secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste donne ensuite lecture du procès-verbal de l'assemblée annuelle de 1916 et de l'assemblée ajournée de 1917, ces procès-verbaux, ont été adoptés à l'unanimité.

L'Administrateur-Général, M. Arthur Gagnon, présente à l'assemblée, son rapport annuel, qui se lit comme ci-dessous :

RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR POUR L'ANNÉE 1916

Monsieur le Président-Général,

Messieurs les Directeurs,

Messieurs les membres de la

“ Caisse Nationale d'Economie ”.

Il me fait plaisir de vous présenter pour la dix-huitième fois, le rapport annuel de la “ Caisse Nationale d'Economie ”, lequel rapport, tenant compte des nombreuses difficultés qui assiègent notre population, devra être trouvé satisfaisant.

Nous avons inscrit environ 6,000 nouveaux membres, durant l'année, et notre capital au 31 décembre dernier, dépassait \$1,400,000.00, placé sur valeurs de tout repos et rapportant une moyenne d'intérêt de 6% par année.

Durant l'année 1916, le Conseil de la Société a établi, suivant les pouvoirs obtenus par les Statuts de la Caisse, des classes additionnelles, pour faciliter l'entrée des nouveaux membres, désirant s'assurer après 20 ans, un revenu plus grand que par les classes “ A ” et “ B ”, que nous avons depuis le début de notre Société. Ces classes nouvelles ont déjà été adoptées par plusieurs de nos membres, et je suis persuadé que, dans l'avenir, la plupart de ceux qui s'inscriront à la Caisse, feront de même. Il est entendu que la Caisse de Remboursement est applicable à ces nouvelles classes, comme aux autres.

Durant l'année, nous avons étendu le champs de nos opérations jusqu'à la Province du Nouveau-Brunswick; nous y comptons déjà quelques milliers d'Acadiens qui se sont joints à nous, pour bénéficier des

avantages futurs de la Caisse. Nous aurons bientôt, dans tout le pays, un millier de bureaux de perceptions, pour recevoir les contributions des membres, et nous aider en même temps à faire de la propagande. Nul doute que tous les membres saisissent l'importance de plus en plus considérable que prend la Caisse chaque année: Tous y portent-ils un égal intérêt? Je dois dire à mon grand regret, que la plupart semblent s'en désintéresser complètement. La Caisse, si elle est une institution financière, n'en est pas moins une oeuvre nationale, et, à ce double titre, elle mériterait, il me semble, que tous et chacun de ses membres y apportent une plus grande attention.

Je suis convaincu qu'avec l'aide réunie de nos sociétaires et de nos percepteurs, nous devons inscrire durant l'année présente, au-delà de dix mille nouveaux membres. Ce nombre peut augmenter graduellement pendant un grand nombre d'années, jusqu'à ce que notre Société ait atteint un effectif de quelques centaines de mille membres. Avec ce résultat, la Caisse qui est déjà grande et prospère, sera possesseur d'un capital énorme et elle aura atteint le but que j'ambitionnais dès sa fondation.

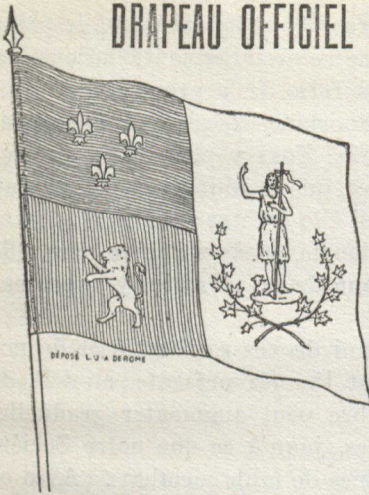
Voilà donc l'épargne du sou par jour presque réalisé, encore un peu de travail, et dans deux ans, la distribution des premières rentes aux sociétaires, sera un fait accompli. Le capital de la Caisse augmentera sans cesse, et suivant le progrès que nous lui ferons faire, il produira chaque année, des intérêts plus élevés. Notre capital est dans le vrai sens du mot, un capital national, prélevé et placé dans le pays, il sert à alléger le fardeau des dettes contractées par nos Fabriques, nos Commissions Scolaires, nos Municipalités, etc., etc., les intérêts qu'il produit chaque année, seront distribués très souvent, aux personnes qui ont contribué à les payer et par le système de remboursement par annuités, pratiqué très souvent dans nos placements, il aura contribué avant un grand nombre d'années à diminuer sensiblement le montant des dettes de nos institutions.

Je désire vous faire remarquer que le placement de vos épargnes a été fait par le Conseil de la Société, d'une manière très judicieuse, tant sur le rapport de la sécurité du placement, que des intérêts qu'il rapporte. Il est évident que les prêts de la Caisse peuvent être avantageusement comparés avec les prêts de n'importe quelle autre institution financière de la Province.

Je ne saurais terminer mon rapport sans offrir des remerciements au personnel du Bureau, aux Organisateur et aux Percepteurs dévoués, qui ont leur part dans les succès toujours croissants de la Caisse.

ARTHUR GAGNON, *Administrateur.*

DRAPEAU OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE



A côté du drapeau français qui demeure le symbole de l'idée, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a décidé de déployer à l'avenir dans les démonstrations patriotiques, un drapeau qui porte ses couleurs et les insignes qui lui sont propres. Ce drapeau, dont le modèle est conservé au secrétariat, est donc le seul drapeau officiel de notre société nationale et il est à souhaiter que toutes les sections s'en procurent un semblable pour la fête du 24 juin prochain.

La maison L.-J.-A. DEROME, chargée par le bureau exécutif de la préparation du modèle officiel, se tient à la disposition des sections pour l'exécution de toute commande. La soie employée pour la confection de ces drapeaux est de toute première qualité, et la représentation — sur les deux faces — des symboles et des inscriptions appropriées, est confiée à des artistes experts en peinture sur soie.

Il serait à souhaiter que les sections n'attendent pas à la veille de la fête nationale pour donner leur commande.

Dès maintenant la MAISON DEROME est prête à répondre aux demandes.

Pour toutes informations, s'adresser à la

LIBRAIRIE L.-J.-A. DEROME Limitée

36, RUE NOTRE-DAME OUEST, MONTRÉAL

Domicile et bureau du soir : 262a, RUE VISITATION. Tél., EST 3435

ARTHUR COURTOIS

NOTAIRE

Immeuble du Crédit Foncier, F. C.

35, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

Tél., MAIN 5030

Résidence : 180, RUE JEANNE-MANCE.

Tél., EST 5973

GUY VANIER, B.A. LL. L.

AVOCAT

97, RUE SAINT-JACQUES. — BUREAU 76.

MONTREAL.

Tél., MAIN 2632

À LOUER

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Capital versé	\$ 4,000,000
Fonds de réserve	3,700,000
Total de l'actif	39,000,000

DIRECTEURS :

MM. J.-A. Vaillancourt, président ;
l'hon. F.-L. Béique, vice-président ;
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque, A.-W. Bonner,
Beaudry Leman, gérant général.
Yvon Lamarre, inspecteur.

SIÈGE SOCIAL : 112, rue S.-Jacques, MONTRÉAL.

Bureau Principal : 95, rue S.-Jacques,

F.-G. Leduc, gérant ; P.-A. Lavallée, gérant adjoint.

164 SUCCURSALES ET AGENCES AU CANADA

32 BUREAUX DE QUARTIERS

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque, sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT, CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, — ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, — achète des TRAITES sur les pays étrangers, — vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde, — prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé \$2,000,000 00

Capital payé et surplus au 31 décembre 1915 \$1,650,000 00

Siège central : 7 et 9, Place d'Armes Montréal, Canada

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. H. LAPORTE, de Laporte, Martin Ltée, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Présidents : M. W. F. Carsley, Capitaliste, Tancrède Bienvenu, Administrateur, Lake of the Woods Milling Co.
M. G. M. Bosworth, vice-président "Canadian Pacific Railway Co."
Hon. Alphonse Racine, de la maison Alphonse Racine Ltée, Marchands en gros, Montréal.
M. L. J. O. Beauchemin, propriétaire de la Librairie Beauchemin Limitée.
M. Martial Chevalier, Directeur-gérant Crédit Foncier Franco-Canadien.

BUREAU DE CONTROLE

Les fonds ou argents qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir :
Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
Dr E. P. Lachapelle, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Hon. N. Pérodeau, N. P., ministre sans portefeuille, Gouvernement de Québec, administrateur Montreal Light Heat & Power Co.
75 bureaux dans les Provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.) seront acceptés au Département d'Epargne. Intérêt alloué 3% sur dépôts d'épargne.

Correspondants Etrangers : ETATS-UNIS — *New York* : Metropolitan Bank, National Bank of Commerce, Citizens Central National Bank. *Boston* : National Shamut Bank. *Chicago* : Continental National Bank. ANGLETERRE : The Capital and Counties Bank. FRANCE : Société Générale, Comptoir National d'Escompte de Paris. ALLEMAGNE : Deutsche Bank. AUTRICHE : Kais, Koan, Priv. Oesterreichshe Laenderbank. ITALIE : Banca Commerciale Italiana.

L'Association Saint-Jean-Baptiste fait des affaires de banque avec cette Institution.

RENTIER DANS VINGT ANS !

Il suffit de verser 25 sous par mois pour s'assurer une rente viagère.

L'occasion en est offerte aux hommes, femmes et enfants de tout âge.

PAS D'EXAMEN MEDICAL.

LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

(Assujettie à la surveillance de l'Etat)

MONUMENT NATIONAL : 286, rue Saint-Laurent

MONTREAL.

55,000 SOCIÉTAIRES

850 SECTIONS ET BUREAUX DE PERCEPTION

CAPITAL ACCUMULÉ : \$1,500,000.00

Ce capital est placé en valeurs de 1er ordre, de 5 à 7 pour cent.

La " Caisse Nationale ", la plus ancienne et la plus puissante société de prévoyance du pays, a pour objet d'habituer le peuple à l'économie. Qui ne peut épargner un sou par jour? Cela suffit à vous assurer, au bout de vingt ans, une pension viagère substantielle.

La Caisse de Remboursement

Complément de la " Caisse Nationale d'Économie ", elle assure le remboursement aux héritiers des sociétaires décédés avant vingt ans de sociétariat.

Tous renseignements fournis sur demande.

On demande des agents pour le recrutement et la perception dans toute la province.

ARGENT A PRÊTER

La Société Saint-Jean-Baptiste prête aux municipalités, aux commissions scolaires et aux fabriques. Elle traite directement avec les emprunteurs et n'achète que des débetures françaises ou bilingues.

Administrateur Arthur Gagnon.
Directeur du recrutement . . . J.-Arthur Dubé.
Inspecteur J.-I. Couture.
Inspecteur Alexis Côté.